



Radier de pôle emploi

Par **Cscscs**, le **18/02/2019** à **10:48**

Bonjour, je voudrais savoir je suis au rsa depuis 2015, il m'on mis dans les oubliettes aucune offre de pôle emploi j ai dû avoir 5 rendez vous depuis 2015 et après chaque rendez-vous on le change de conseiller es-ce normal ?, aujourd'hui en décembre j ai demandé un financement de formation pour agent de sécurité ayant déjà demandé auparavant pour une formation tjr dans la sécurité où il m ont baladé pour me dire on ne paye pas les formations de la corse ,aujourd'hui il me refuse le financement mon dossier a été mis à jour à mon dernier rendez vous , et juste après il m envoie les enquêteurs ou eux j ai transmis l'es preuve mais me dit insuffisant or j ai envoyé 6 preuves du moi demander , j ai reçu un avertissement j ai donc demandé un rendez vous et elle ne voulait pas me donner de rendez vous après avoir insisté ou bout de 3 messages et 3 semaines elle m'a répondu sauf que j ai reçu la radiation que faire et es-ce normal ayant demandé une formation et en attendant d'être du coup je ne peux plus me faire financer ?

Par **Visiteur**, le **18/02/2019** à **13:46**

Bonjour

Si vous avez fait une réclamation, sans suite, à pôle emploi, vous pouvez saisir maintenant le médiateur pôle emploi.